

Gestion des espèces exotiques envahissantes



Ressources

Echanges

Outils

Rapport d'activité 2016



Les espèces exotiques envahissantes et les impacts qu'elles engendrent sont une préoccupation croissante pour les gestionnaires d'espaces naturels. C'est particulièrement vrai pour les milieux aquatiques dans lesquels de nombreuses structures se mobilisent pour agir.

Afin d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par cette problématique, le groupe de travail Invasions biologiques en milieux aquatiques (GT IBMA) a été créé en 2009. Sa coordination est assurée conjointement par l'Onema et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le groupe constitue une interface de communication et de discussion sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques. Il rassemble actuellement une soixantaine de représentants des différentes parties prenantes : gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, associations, établissements publics, services de l'État, services des collectivités, etc. Les membres du groupe se réunissent deux fois par an et échangent régulièrement informations et réflexions par le biais d'une liste de discussion.

L'objectif principal du groupe est de « venir en aide » aux gestionnaires et d'apporter un appui aux décideurs. Le GT IBMA synthétise et rend accessible les connaissances acquises sur les modes de gestion des espèces exotiques envahissantes :

- développement d'outils opérationnels pour améliorer la connaissance et la gestion de ces espèces ;
- identification d'enjeux scientifiques et la proposition de programmes de recherche appliquée ;
- développement de stratégies et des politiques publiques en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes ;
- échange d'informations, le relai et la mise en contact d'acteurs ;
- contributions à la mise en œuvre d'opérations de gestion de certaines espèces.

Le présent rapport rassemble les informations sur les activités développées par le GT IBMA au cours de l'année 2016.

Ces activités ont été conduites conformément au programme d'actions annexé à la convention 2015-2017 entre l'Onema et le Comité français de l'UICN.

Rédaction

Emmanuelle Sarat, Comité français de l'UICN

Contributions et relecture

Alain Dutartre, expert indépendant

Nicolas Poulet, Onema-DAST

Yohann Soubeyran, Comité français de l'UICN

Correspondants

Comité français de l'UICN : Emmanuelle Sarat (emmanuelle.sarat@uicn.fr), Yohann Soubeyran (yohann.soubeyran@uicn.fr) et Florian Kirchner (florian.kirchner@uicn.fr).

Onema : Nicolas Poulet, Onema – DAST (nicolas.poulet@onema.fr).

Citation

Sarat E. 2017. Programme « gestion des espèces exotiques envahissantes ». Rapport d'activité 2016. Onema et UICN France, 15 pp + annexes.

Sommaire

1 - Travaux réalisés	4
1.1- Publications et études	4
1.1.1- Traduction du double numéro de la collection <i>Comprendre pour Agir</i>	4
1.1.2- Rédaction de retours d'expériences de gestion.....	4
1.1.3- Création d'une base d'information sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques	5
1.1.4- Les espèces exotiques envahissantes à potentiel économique : évaluation de leur valorisation socio-économique comme outil de gestion en milieux aquatiques	6
1.1.5- Evaluation de l'efficacité des interventions de gestion des EEE en milieux aquatiques	6
1.1.6- Rédaction d'articles.....	7
1.2- Outils d'animation du GT IBMA	8
1.2.1- Lettre d'information	8
1.2.2- Communication du GT IBMA : site Internet (http://www.gt-ibma.eu/)	9
1.3- Appui aux politiques publiques.....	9
2 - Réunions de travail et différentes manifestations sur les invasions biologiques	10
2.1- Réunions du GT IBMA	10
2.1.1- Réunion du 18 et 19 mai 2016.....	10
2.1.2- Réunion du 7 décembre 2016.....	11
2.1- Formation.....	11
2.1.1- Aten.....	11
2.1.2- Cerema	11
2.1.1- Réseau Idéal Connaissance	11
2.2- Suivi des groupes territoriaux.....	12
2.2.1- Comité de pilotage de l'ORENVA	12
2.2.2- Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes invasives.....	12
2.2.3- Groupe de travail espèces invasives du bassin Loire-Bretagne.....	12
2.3- Autres manifestations.....	12
2.3.1- Evènements internationaux et européens	12
2.3.2- Evènements nationaux	13
2.3.3- Evènements territoriaux	14

Annexes

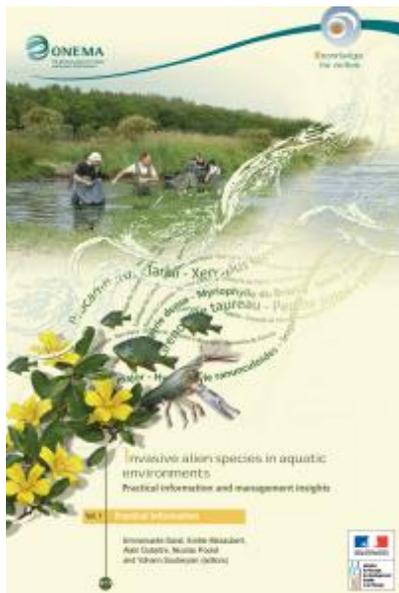
Compte-rendu de la réunion du GT IBMA des 18-19 mai 2016.....	15
Compte-rendu de la réunion du GT IBMA du 7 décembre 2016	31

1 - Travaux réalisés

1.1- Publications et études

1.1.1- Traduction du double numéro de la collection *Comprendre pour Agir*

Ce guide de bonnes pratiques intitulé « Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion » a été publié en mai 2015 dans la collection *Comprendre pour Agir* de l'Onema. Les deux volumes de l'ouvrage sont consultables sur le site internet de l'Onema (<http://www.onema.fr/collection-comprendre-pour-agir>), du GT IBMA (<http://www.gt-ibma.eu/activites-du-gt-ibma/guide-connaissances-pratiques-experiences-gestion/>) et du Comité français de l'UICN (<http://www.uicn.fr/Guide-pratique-gestion-EEE-IBMA.html>).



Le premier volume « Connaissances pratiques » dresse un bilan des connaissances sur les espèces exotiques envahissantes et le second est un recueil d'une cinquantaine d'expériences de gestion détaillées le plus précisément possible. Cette collection d'expériences de gestion a été complétée et mise à jour en 2016 (cf. page suivante).

L'ouvrage a été envoyé à plus de 1 500 destinataires et a été téléchargé plus de 2 500 fois depuis sa mise en ligne en juin 2015. Pour répondre à une forte demande, une réimpression de 500 exemplaires a été effectuée en 2016.

Une traduction en langue anglaise des deux volumes de l'ouvrage a été réalisée. Les deux volumes traduits ont été mis en ligne en octobre 2016 sur le site de l'Onema et du GT IBMA (<http://www.gt-ibma.eu/group-activities/best-practices-guide/?lang=en>).

200 exemplaires ont été imprimés et diffusés à plus de 100 destinataires dans 18 pays. L'ouvrage a été téléchargé plus de 250 fois sur le site du GT IBMA.

1.1.2- Rédaction de retours d'expériences de gestion

Depuis 2012, le GT IBMA élabore en co-rédaction avec les gestionnaires concernés des retours d'expériences de gestion sur la flore et la faune exotique envahissante, par l'intermédiaire d'un appel à contribution permanent. Pour l'année 2016, 8 nouvelles expériences de gestion ont été rédigées, maquetées, traduites en langue anglaise et mises en ligne sur le site du GT IBMA :

- [Contrôle de l'Égérie dense et du Grand Lagarosiphon par pose d'écrans occultants de fond, Landes](#)
- [Gestion de la Crassule de Helms dans des mares du Cap Gris-Nez, Pas-de-Calais](#)
- [Gestion de la Crassule de Helms sur un ancien bras mort de la Vire, Manche](#)
- [Gestion des jussies sur les rivières du bassin versant des Gardons – Retour d'expérience sur quatre années de travaux](#)
- [Régulation de la population de *Baccharis halimifolia* sur le site Natura 2000 de la Ria d'Etel \(Morbihan\)](#)
- [Gestion de la Spartine alterniflore en rade de Brest \(Finistère\)](#)
- [Gestion de l'écrevisse de Louisiane au sein du Parc naturel régional de la Brenne](#)
- [Gestion de la Grenouille taureau au sein du Parc naturel régional Périgord-Limousin](#)

Cinq fiches sont déjà en cours de rédaction et seront mises en ligne dans le courant de l'année 2017 :

- Gestion du Lagarosiphon dans le Vallon de Vergnote (Dordogne)
- Gestion des renouées asiatiques sur la Durance
- Gestion des jussies, des renouées et de l'Amorpha par la Compagnie nationale du Rhône
- Gestion de la Laitue d'eau sur le contre-canal du Rhône
- Expérimentation d'une technique mécanisée d'élimination rapide de la Canne de Provence

Des propositions de nouvelles fiches issues de nouveaux contacts avec d'autres gestionnaires seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée.

Un total de 65 retours d'expériences de gestion ont été actuellement rédigés (29 sur la faune, 26 sur la flore, pour 29 espèces au total) et sont consultables sur le site internet du GT IBMA et repérables à l'aide d'une cartographie dynamique. Dans l'optique de l'élargissement du groupe à l'outre-mer, une même démarche de rédaction de retours d'expériences a été lancée avec l'initiative EEE en outre-mer, pilotée par l'UICN France (cf. page 18). Un premier retour est en cours de rédaction (Bambou en Guadeloupe) et 5 sont en perspective (Jacinthe et Laitue d'eau, Salvinie, Tortue de Floride, etc.).

Les gestionnaires d'espaces naturels qui participent à ce travail sont satisfaits de ces échanges avec la coordination du GT IBMA, du format des fiches et de l'accompagnement lors de la rédaction. Ils soulignent l'intérêt de l'exercice qui permet de faire un bilan précis de leurs interventions de gestion et d'identifier les lacunes en termes de suivi des actions.

1.1.3- Création d'une base d'informations sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques

De nombreuses informations sur la gestion des EEE en milieux aquatiques sont disponibles mais restent dispersées dans divers documents et sites internet. La base d'informations sur la gestion des EEE en milieux aquatiques réalisée par le GT IBMA centralise, structure et facilite l'accès à ces informations. Après une proposition de structure aux membres du GT IBMA discutée au cours de deux réunions (octobre 2015 et mars 2016), la base d'information a été développée par la coordination du GT IBMA avec un prestataire informatique durant l'année 2016.

Elle a été mise en ligne en septembre 2016 (<http://www.gt-ibma.eu/base-dinformation-page-daccueil/>).

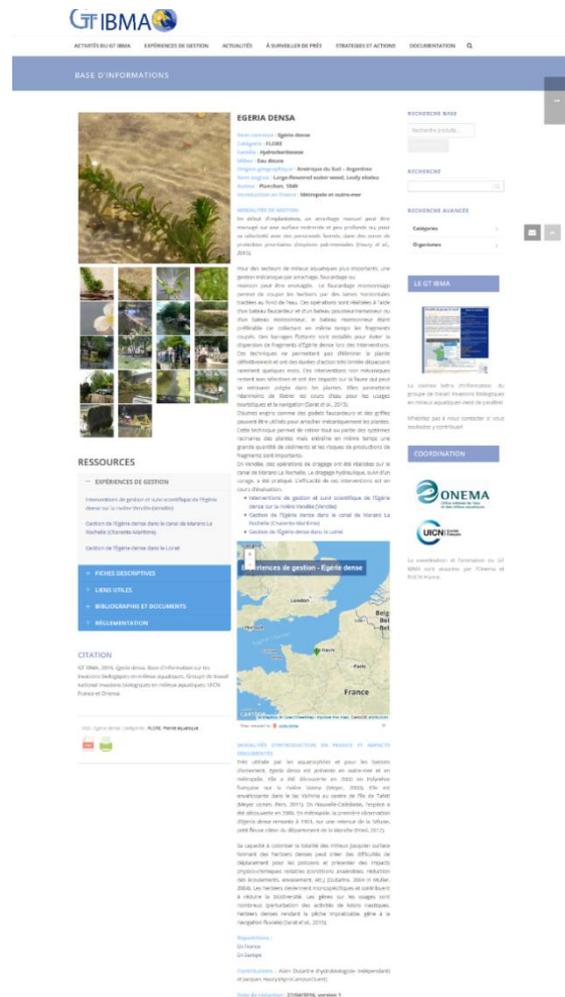
Dans sa version actuelle, des informations sont disponibles sur plus de 450 espèces introduites dans les milieux aquatiques dont :

- 217 espèces de Flore correspondant à des plantes aquatiques, des plantes de berge ou susceptibles de se développer dans les milieux associés (ripisylves, grèves, prairies et friches humides, zones d'étiages des cours d'eau, etc.) ;
- 240 espèces de Faune strictement aquatiques, inféodées à ces milieux ou les fréquentant.

Pour chacune d'entre elles, la base met à disposition les informations disponibles sur les modalités de gestion applicables en milieux aquatiques, leur historique d'introduction, les impacts qu'elles occasionnent et des liens vers leur répartition en France et en Europe.

Diverses ressources sont consultables : retours d'expériences de gestion, illustrations et fiches d'identification, liens utiles, documents techniques, bibliographie et réglementation.

Les espèces de flore sont toutes renseignées, celles de faune sont en cours d'incrémentation. La coordination du GT IBMA a identifié et sollicité des relecteurs pour chaque espèce. Il reste des contributeurs à identifier, notamment pour la faune. Ce travail de validation devrait s'achever en 2017.



Aperçu de la base d'information.

1.1.4- Les espèces exotiques envahissantes à potentiel économique : évaluation de leur valorisation socio-économique comme outil de gestion en milieux aquatiques

Les espèces exotiques envahissantes représentent des sources importantes de difficultés pour les acteurs des territoires qui y sont confrontés. Si depuis quelques années, l'amélioration des connaissances scientifiques a contribué à mieux comprendre les causes de ces invasions, à mieux évaluer leurs impacts et à définir les moyens d'y remédier, les difficultés de gestion restent multiples et les dépenses associées importantes. En parallèle, certaines EEE peuvent représenter une ressource commercialement exploitable. Des propositions de valorisation émergent avec souvent comme argument, une action "gagnante-gagnante", à savoir, une plus-value économique et un gain écologique (régulation des populations). Ce scénario semble donc correspondre aux attentes de certains acteurs locaux qui réfléchissent à la mise en œuvre de solutions moins onéreuses et apparemment séduisantes pour remédier aux nuisances sur leurs territoires.

Mais au-delà de l'intérêt économique potentiel et des objectifs de gestion affichés, de tels projets ne sont pas sans risques pour les milieux naturels et posent de nombreuses questions sur les incidences de cette démarche de valorisation. Parmi ces questions figurent l'accroissement des risques de dissémination de l'espèce exploitée (volontairement ou non) ou encore le maintien volontaire dans les sites colonisés d'une espèce exotique envahissante lorsqu'elle devient un enjeu économique.

Pour éclairer la prise de décision, il est donc nécessaire de disposer d'informations suffisamment étayées sur la pertinence et l'efficacité de l'exploitation et de la valorisation des EEE en tant que possibilité de gestion et sur les modalités pratiques de cette exploitation permettant d'éliminer les risques de dispersion volontaire ou accidentelle de l'espèce et d'obtenir des bénéfices écologiques.

Le GT IBMA se propose ainsi de réaliser un panorama des exemples de projets existants en France et à l'international pour évaluer la valorisation socio-économique comme outil de la gestion des EEE en milieux aquatiques.

L'étude répondra notamment aux questions suivantes :

- Existe-t-il en France, en Europe et dans d'autres pays industrialisés des exemples documentés d'exploitation et de valorisation commerciale d'EEE aquatiques (échecs et réussites) ?
- Quelles sont les retombées positives, les conséquences négatives et les risques liés à l'exploitation et à la valorisation commerciale des EEE aquatiques pour les milieux naturels et pour les porteurs de projets ?
- L'exploitation et la valorisation commerciale de certaines EEE peut-elle contribuer à la maîtrise de ces espèces dans les milieux naturels ?
- Quelle organisation à mettre en place pour exercer un contrôle public sur ces exploitations pour s'assurer de leur innocuité environnementale et obtenir des bénéfices écologiques ?

Le travail repose sur un panorama de cas d'études documentés. Cette recherche documentaire a été confiée à l'OIEau (dans le cadre d'une convention Onema-OIEau). En 2016, l'OIEau a ainsi réalisé une recherche bibliographique portant sur 19 cas d'étude recensés dans le monde et a contacté 87 experts (47 réponses). Le rapport de l'OIEau sera mis à disposition du GT IBMA pour mars 2017.

Ce travail préliminaire permettra d'alimenter un rapport qui dressera des constats, proposera des conclusions et livrera quelques préconisations. Les résultats de cette étude feront l'objet d'une publication diffusée aux acteurs pouvant être confrontés à cette problématique : services instructeurs de l'Etat (DREAL, DDT, Onema, DRAAF, etc.), décideurs et financeurs (collectivités territoriales, élus), etc. Une publication sera réalisée pour la fin de l'année 2017.

1.1.5- Evaluation de l'efficacité des interventions de gestion des EEE en milieux aquatiques

Une étude portant sur l'évaluation de l'efficacité des interventions de gestion des EEE en milieux aquatiques sera conduite en 2017. Actuellement, de nombreuses interventions de gestion sont menées sur des espèces et des territoires très variés. Certains résultats de ces interventions commencent à être disponibles (par exemple, certains éléments de compte-rendu de chantier : volume arraché, linéaire

traité, nombre d'individus capturés, etc.). Mais il existe encore trop rarement de suivis sur le long terme pour mesurer cette efficacité, par manque de financements et d'outils de suivi adaptés. Mesurer l'efficacité des interventions de gestion repose sur des observations comparatives sur le site avant/après intervention et implique de récolter différentes données (sur l'EEE ciblée, sur les communautés de faune et de flore indigène, sur les paramètres abiotiques de l'habitat, etc.). Une démarche, des méthodes et des protocoles sont nécessaires et doivent être adaptés aux contraintes des gestionnaires.

Il est proposé de rédiger un guide technique sur l'évaluation des interventions de gestion des EEE. Ce guide rappellera la nécessité d'évaluer l'efficacité des interventions de gestion et fera état de l'existant en France. Pour cela, une enquête préliminaire sera adressée aux gestionnaires d'espaces naturels afin de dresser un bilan (évaluation existante ou non, pour quelle espèce/milieu, avec quels méthodes et protocoles, quels résultats, quelles difficultés, quelles contraintes).

L'ouvrage proposera ensuite une démarche et des recommandations pour l'évaluation, accompagnées de fiches pratiques sur les méthodes (présentation, type de données recueillies, comment procéder sur le terrain, comment analyser et interpréter les données).

Un premier rapport d'étape est prévu pour fin 2017. La réalisation du guide pourra s'échelonner sur 2017-2018.

1.1.6- Rédaction d'articles

• Articles scientifiques

Suite à la participation de la coordination du GT IBMA au colloque international « Freshwater invasives : networking for strategy – FINS 2 » (cf. page 14), un article présentant les activités du GT IBMA a été soumis pour publication dans la revue *Management of biological invasions* : « A French work group on biological invasions in aquatic environments: Towards an improvement of knowledge and management of freshwater invasive alien species » (Sarat *et al.*, 2016, in prep).

A la suite de deux présentations réalisées par la coordination du GT IBMA lors du XXXVIIIème Colloque Francophone de Mammalogie organisé en octobre 2015 par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, deux articles viennent de paraître dans les actes du colloque :

- le premier propose une analyse de plusieurs retours d'expérience de gestion de mammifères invasifs pour en montrer les particularités en matière de recours au bénévolat (Sarat E. Dutartre A., Poulet N., 2015. La gestion des mammifères exotiques envahissants dans une approche collective (32 – 39). In "Les mammifères exotiques (envahissants) : état des lieux et actions ? ARVICOLA, Actes du XXXVIIIème Colloque Francophone de Mammalogie, 166 pp.) ;
- le second présente un bilan des mammifères introduits dans les collectivités françaises d'Outre-mer, de leurs impacts et des interventions de leur gestion (Soubeyran Y., Barrière P., Lorvelec O., Ringler D., Béranger C., Salamolard M., Urtizbera F., Ghestemme T., 2015. La gestion des mammifères exotiques envahissants dans les collectivités françaises d'Outre-mer (40 – 49). In "Les mammifères exotiques (envahissants) : état des lieux et actions ? ARVICOLA, Actes du XXXVIIIème Colloque Francophone de Mammalogie, 166 pp.).

• Lettre spéciale du Réseau Eau de France Nature Environnement

Publication trimestrielle du réseau Eau & milieux aquatiques de France Nature Environnement, la Lettre Eau propose des dossiers sur les enjeux de la politique de l'eau et sur les problèmes environnementaux de gestion des ressources en eau au sens large. Le numéro 75 de la Lettre Eau est dédié aux invasions biologiques en milieux aquatiques et a été réalisé avec des contributions du GT IBMA. Elle est accessible sur ce lien : https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/7905be75-8fc5-45d2-82f6-5f0751491728/Lettre%20eau%20n75_web.pdf

1.2- Outils d'animation du GT IBMA

1.2.1- Lettre d'information



Depuis 2014, 14 lettres d'informations du GT IBMA ont été diffusées à plus de 850 abonnés. En décembre 2016, elles avaient de plus été téléchargées 2 600 fois sur le site internet du GT IBMA. Les demandes complémentaires d'abonnement sont régulières (environ une dizaine par mois). Un public d'environ 1000 personnes est ainsi touché à chaque diffusion.

Depuis la création de ce support d'information, 108 articles originaux ont été rédigés, 9 dossiers thématiques ont été réalisés et 12 espèces ont fait l'objet d'un article dans la rubrique « A surveiller de près ». Une courte enquête sera menée auprès des lecteurs en 2017 pour faire un bilan de 4 années d'existence et identifier les pistes d'améliorations à lui apporter (format, thèmes, fréquence de parution, etc.).

La lettre d'information est aujourd'hui l'un des principaux outils d'animation et d'information du GT IBMA. Elle connaît un réel succès et de nombreux gestionnaires nous sollicitent pour y contribuer.

Toutes les lettres du GT IBMA sont accessibles sur ce lien : <http://www.gt-ibma.eu/activites-du-gt-ibma/lettre-dinformation/>

- La [dixième lettre d'information](#) du GT IBMA a été diffusée le 9 février 2016. Elle présentait la cartographie dynamique des groupes de travail et acteurs territoriaux, diverses actualités et un dossier sur la [biosécurité et les EEE](#).
- La [onzième lettre d'information](#) a été diffusée le 22 avril 2016. Une présentation du nouveau site internet du GT IBMA y figurait, ainsi qu'un [dossier sur la détection d'*Egeria densa* en plans d'eau par son ADN environnemental](#)
- La [douzième lettre d'information](#) du GT IBMA a été diffusée le 23 juin 2016. Elle dressait un bref bilan de la 13^{ème} réunion du GT IBMA et présentait [quatre nouvelles espèces d'invertébrés exotiques observées sur le Rhône](#).
- La [treizième lettre d'information](#) du GT IBMA a été diffusée le 14 septembre 2016. Elle présentait la base d'informations du GT IBMA, un [dossier sur le contrôle biologique des EEE](#) et [deux espèces de poissons](#) à surveiller de près.
- La [quatorzième lettre d'information](#) du GT IBMA a été diffusée le 27 octobre 2016. Elle présentait de nouveaux retours d'expériences de gestion et les outils du GT IBMA traduits en langue anglaise, ainsi qu'un dossier sur les [évaluations économiques de la gestion des espèces invasives et la valorisation du bénévolat](#). Trois espèces à surveiller ont également été présentées : [Stratiotes aloides](#), [Pistia stratiotes](#) et [Pectinatella magnifica](#).
- La quinzième lettre d'information du GT IBMA a été diffusée le 16 décembre 2016. Elle faisait un retour sur la 14^{ème} réunion du GT IBMA, la [4^e Conférence sur l'entretien des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures \(JEVI\)](#) et [une espèce de gastéropode récemment découverte en Corrèze](#).

Ces lettres sont également relayées par de nombreux réseaux, comme le réseau Eau-France, le Pôle relai-zones humides, le Forum des marais atlantiques, le Pôle Lagunes Méditerranéennes, le réseau des techniciens médiateurs de rivière ou encore le Forum des Marais atlantiques. Elles sont également diffusées via les groupes de travail territoriaux.

En fonction du flux d'informations disponible, les lettres seront diffusées en 2017 selon un rythme bimestriel.

1.2.2- Communication du GT IBMA : site Internet (<http://www.gt-ibma.eu/>)



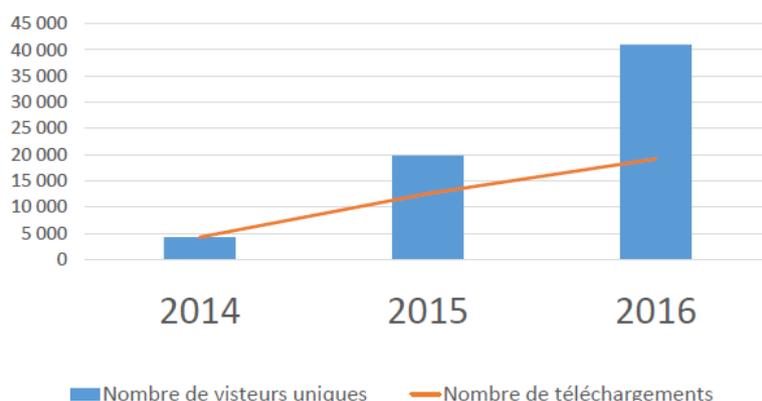
Le GT IBMA a modernisé son logo et a réalisé une plaquette de présentation du GT. Imprimée en 800 exemplaires, elle est également disponible en ligne (<http://www.gt-ibma.eu/wp-content/uploads/2016/03/12-GTIBMA-VF-mars.pdf>)

Le site est régulièrement mis à jour depuis sa création en 2012. La création de la base d'informations a été l'occasion de le moderniser et une refonte a été réalisée en début d'année 2016. Sa structure globale a été conservée mais la recherche d'information a été améliorée avec un moteur comportant une saisie intuitive. Des rubriques dynamiques pour les pages « Actualités », « A surveiller de près » et « Lettres d'information » ont été développées.

Une version du site en langue anglaise a également été développée afin d'améliorer la coopération et les échanges avec les partenaires européens et de mettre à disposition les productions du GT traduites en langue anglaise.

Sa fréquentation ne cesse d'augmenter et a été multipliée par 10 depuis 2014 (40 000 visiteurs uniques). Le nombre de ressources mises en ligne est en constante augmentation.

Evolution de la fréquentation du site www.gt-ibma.eu



1.3- Appui aux politiques publiques

Le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer a lancé en juillet 2016 l'élaboration de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes. Cette stratégie, souhaitée depuis longtemps par tous les acteurs concernés par le sujet, fait suite aux premières assises nationales sur les espèces exotiques envahissantes organisées par le Comité français de l'UICN en septembre 2014 et à la publication du nouveau règlement européen sur la prévention et la gestion des espèces exotiques envahissantes. Une telle stratégie est indispensable pour définir un cadre d'action coordonné associant tous les acteurs concernés, aux niveaux national et régional, tout particulièrement en outre-mer, pour renforcer et structurer l'action collective.

Le Ministère a confié à M. Serge Muller, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), la coordination de son élaboration et a constitué une « équipe projet » regroupant différentes structures : le MNHN, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), l'Office national de la chasse



et de la faune sauvage (ONCFS), la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN) et le Comité français de l'UICN.

L'équipe de coordination du GT IBMA (E. Sarat, Y. Soubeyran pour le Comité français de l'UICN et N. Poulet pour l'Onema) a ainsi été fortement mobilisée pour la rédaction de la stratégie nationale et a participé à l'ensemble des réunions de l'équipe projet. Un séminaire d'échanges et de travail, mobilisant une centaine de participants, a été organisé par le Ministère le 30 septembre afin de présenter l'état d'avancement des travaux et recueillir des contributions pour enrichir la proposition initiale. Le projet a été présenté en session plénière du CNPN le 24 novembre 2016. Une consultation publique a été lancée fin 2016. Elle sera officiellement publiée en début d'année 2017.

La stratégie nationale comprend 5 axes de travail, et se décline en 12 propositions de mesures. Elle définit les prochaines actions qu'il conviendra de mettre en œuvre tant au niveau de la connaissance, de la sensibilisation du public, de la réglementation, de la gouvernance, de la prévention, des interventions urgentes, de la gestion des espèces largement répandues et de la restauration des milieux. Des documents d'application accompagneront sa mise en œuvre et un plan d'action sera élaboré dans le courant de l'année 2017.

Le Comité français de l'UICN et l'Onema (devenu AFB début 2017) seront de nouveau mobilisés pour participer à l'élaboration du plan d'action, dont la coordination a de nouveau été confiée à Serge Muller.

2 - Réunions de travail et différentes manifestations sur les invasions biologiques

2.1- Réunions du GT IBMA

Deux réunions du GT IBMA ont été organisées en 2016.

2.1.1- Réunion du 18 et 19 mai 2016



La 13^{ème} réunion du GT IBMA s'est tenue à Metz les 18 et 19 mai. Organisée avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de l'Onema Nord-Est sur deux jours, dont une journée de terrain, elle a réuni 33 participants. Les différents projets du groupe de travail ont été présentés (rappel du programme d'action 2015-2017, base d'informations, études en cours). Elle a été l'occasion de convier des gestionnaires et acteurs locaux

(Conservatoire botanique national d'Alsace, DREAL Nord-Est, Conservatoire des sites d'Alsace, etc.) et d'aborder le projet de stratégie opérationnelle de gestion des EEE dans le bassin Rhin-Meuse, portée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la DREAL Nord-Est et la région Grand-Est.

La sortie de terrain organisée avec l'Onema Nord-Est et avec l'appui de l'ENGEES a permis d'aborder la faune exotique envahissante et tout particulièrement les invertébrés (écrevisses américaines et Moule zébrée) et les poissons. Une pêche électrique a été réalisée sur le site par l'Onema et a permis d'observer des spécimens de Gobie à tâche noire, espèce récemment arrivée dans la Moselle.



Toujours appréciée, la formule « délocalisée » de la réunion du GT IBMA sera renouvelée en 2017.

Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe 1 du présent document.

2.1.2- Réunion du 7 décembre 2016



La 14^{ème} réunion du GT IBMA s'est tenue à Vincennes le 7 décembre 2016 a réuni 22 participants. Un bilan des activités de l'année 2016 a été présenté aux membres et a permis de faire le point sur l'avancement des travaux lancés par le groupe de travail. Cette réunion a été l'occasion de convier la Cellule interdépartementale Espèces invasives du Service Public de Wallonie (Belgique) afin d'échanger sur les synergies à créer avec le GT IBMA. Des futures collaborations sont ainsi envisageables pour partager réflexions, ressources, retours d'expérience et faire émerger une communauté de gestionnaires francophones.

Enfin, des présentations réalisées par les membres ont permis de présenter différentes démarches en cours : bilan et stratégie d'action sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse, lancement du programme LIFE CROAA et projet de guide de gestion des EEE dans les infrastructures de transport par le Cerema.

Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe 2 du présent document.

2.1- Formation

2.1.1- Aten

Le GT IBMA intervient depuis 2012 dans la session de formation « Espèces exotiques envahissantes : de la connaissance à la gestion » organisée par l'ATEN. En 2016, la formation a réuni une vingtaine de stagiaires sur 4 jours du 4 au 8 avril 2016.

La coordination du GT IBMA a réalisé plusieurs interventions, dont celle en introduction du stage (définitions et connaissances scientifiques, politiques publiques et réglementation), une portant sur la démarche de gestion des espèces exotiques envahissantes et une autre présentant les outils d'aide à la gestion. Elle a également animé durant un après-midi un atelier sur la démarche de gestion des EEE, avec un exercice portant sur des cas concrets d'interventions de gestion.

2.1.2- Cerema

Le Cerema Sud-Ouest, sous l'égide de la COTITA Sud-Ouest, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, a organisé une journée technique sur les espèces exotiques envahissantes le 18 octobre 2017.

La journée a regroupé 150 participants et a été consacrée à un état des lieux sur la réglementation et le partage d'expériences de gestion sur la Faune et la Flore exotique envahissante.

Deux présentations ont été réalisées par l'équipe de coordination du GT IBMA : une sur la démarche de gestion des EEE et une sur les écrevisses exotiques envahissantes. Une cinquantaine d'exemplaires de la publication « Les espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion » ont été distribués aux participants.

2.1.1- Réseau Idéal Connaissance

Une session de webconférences sur les espèces exotiques envahissantes et leur gestion a été organisée par le réseau Idéal connaissances le 10 mars 2016 et a été suivie par une quinzaine de participants. La coordination du GT IBMA a réalisé une présentation générale sur les invasions biologiques, suivie d'une présentation en binôme avec un gestionnaire d'espaces naturels sur un cas concret (gestion de la Grenouille taureau en Sologne).

2.2- *Suivi des groupes territoriaux*

2.2.1- **Comité de pilotage de l'ORENVA**

- **14 mars 2016 (Angoulême, 16) (18 participants)**

La réunion annuelle du comité de pilotage l'ORENVA (Observatoire Régional des plantes exotiques envahissantes des écosystèmes Aquatiques en Poitou-Charentes) était tout d'abord destinée à faire un bilan des informations reçues au cours de l'année 2015 puis à préparer la campagne de collecte des données 2016.

Un bilan de l'animation de l'ORENVA en 2015 et des perspectives 2016 a ensuite été présenté par le Forum des Marais Atlantiques.

Il a été suivi de présentations de coordinations territoriales EEE en Limousin (Observatoire Régional des Plantes Exotiques Envahissantes du Limousin, FDGDON 87) et en Aquitaine (Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage), ouverture territoriale de l'ORENVA aux autres ex-régions composant la région Nouvelle Aquitaine depuis le début 2016. Cette réunion a fait l'objet d'un compte-rendu et d'une mise à disposition des présentations, documents tous disponibles en ligne (<http://www.orenva.org/Comite-de-pilotage-14-mars-2016.html>)

2.2.2- **Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes invasives**

- **Réunion plénière des 25-26 janvier 2016 (Nantes, 52 participants)**

La réunion a permis de faire le bilan des activités du comité pour l'année 2016 et de présenter les perspectives du transfert progressif de l'animation du réseau au Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire.

La suite de la réunion a été consacrée à faire un point d'avancement sur les différents « sous-comités » : suivi des espèces, communication, formation, prévention, gestion et recherche action. Les activités du GT IBMA ont fait l'objet d'une présentation dans la session « Actualités nationales ».

- **Réunion du comité technique « Prévention », 13 juin 2016 (Nantes, 16 participants)**

La réunion a porté sur l'intégration du code des bonnes pratiques horticoles (à destination des professionnels commercialisant et utilisant les plantes exotiques envahissantes) dans les commandes publiques. Un volet sur la formation « Espèces exotiques envahissantes » a permis de lancer un état des lieux sur les formations et supports existants pour créer un « kit de formation » pour accompagner les acteurs volontaires. Enfin, un point d'actualité a été réalisé sur les retours d'expérience de gestion réalisés par la DREAL Pays de la Loire, le Forum des Marais atlantiques et le CEREMA. Les outils du GT IBMA ont été présentés.

2.2.3- **Groupe de travail espèces invasives du bassin Loire-Bretagne**

- **Réunion du 9 juin 2016 (Orléans, 12 participants)**

Cette réunion a permis de faire le bilan des activités des groupes territoriaux pour l'année 2015 et de travailler sur l'organisation des journées d'échanges prévues en novembre 2016. La coordination du GT IBMA a fait partie du comité d'organisation de ces journées dont l'objectif était de présenter les actions en cours de la stratégie de gestion sur le bassin Loire-Bretagne, de développer certains axes de travail et d'en améliorer l'appropriation par les acteurs du bassin.

Les activités du GT IBMA et les derniers outils parus (retours d'expérience de gestion, base d'informations, études en cours, etc.) ont été présentés en fin de journée.

2.3- *Autres manifestations*

2.3.1- **Evènements internationaux et européens**

- **Conférence internationale « Freshwater invasives : networking for strategy », Croatie, 12-15 juillet 2016**

Le GT IBMA a été invité au colloque international « Freshwater invasives : networking for strategy – FINS 2 » (Croatie, juillet 2016), et a réalisé une présentation du groupe de travail en plénière et animé

un atelier sur les bonnes pratiques de gestion. La conférence s'est tenue à Zagreb, du 12 au 15 juillet et a réuni 80 participants de 18 pays européens.

Cette conférence fait suite à la première conférence FINS organisée en Irlande en 2013 et à laquelle le GT IBMA avait participé. Lors de cette première conférence, 20 enjeux prioritaires relatifs à la gestion des EEE avaient été identifiés par les participants et avaient fait l'objet d'une publication ([Caffrey et al., 2014](#)). La conférence FINS 2 visait à réexaminer ces enjeux 3 ans après et suite à la publication du règlement européen sur la prévention de l'introduction et la gestion des EEE en 2014. Au cours de 4 ateliers, les participants ont ainsi identifié 10 menaces et 10 opportunités prioritaires en lien avec ces enjeux.

Les résultats de cette conférence feront l'objet d'une publication dans la revue *Management of biological invasions* sous la forme d'un article collectif « Tackling Invasive Alien Species in Europe II: Threats and Opportunities until 2020 », auquel le GT IBMA a participé (Piria *et al.*, 2016, in prep).

Un article sur le GT IBMA « A French work group on biological invasions in aquatic environments: Towards an improvement of knowledge and management of freshwater invasive alien species » fera également l'objet d'une publication dans la même revue internationale (Sarat *et al.*, 2016, in prep).

- **Atelier européen « Making a difference in invasion biology : improving links between researchers, policy and practice », 15-16 novembre, Marseille**

Organisée dans le cadre du programme européen COST (European cooperation in science and technology), cet atelier visait à échanger sur les moyens et outils à développer pour améliorer les liens entre chercheurs, décideurs et gestionnaires dans la thématique des invasions biologiques. Une vingtaine de participants (jeunes chercheurs principalement) ont ainsi partagé réflexions et expériences à travers différents ateliers et sessions de posters.

Une présentation orale accompagnée d'un poster a permis de présenter les outils du GT IBMA et de les valoriser à l'échelle européenne.

2.3.2- Evènements nationaux

- **Colloque « Réparer la nature ? L'exemple des zones humides », Brest, février 2016**

Le Conseil départemental du Finistère et le Forum des Marais Atlantiques ont organisé avec l'appui de l'Agence de l'eau Loire Bretagne le colloque « Réparer la nature ? L'exemple des milieux humides ». Cette manifestation a rassemblé 360 personnes et a été l'occasion pour le GT IBMA de présenter deux posters et de participer à l'animation de la table ronde de la session « Réhabilitation des milieux humides : diagnostic, suivi, évaluation ». Alain Dutartre a également participé à la rédaction de la motion sur la protection des zones humides, qui intègre une proposition sur les EEE « Faciliter la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en zones humides »

L'ensemble des interventions est accessible sur le [site dédié](#) ainsi que les posters et les synthèses de session :

- [Intégrer les risques de colonisation par les espèces exotiques envahissantes dans les démarches de restauration de zones humides ?](#)
- [Travaux du GT IBMA](#)
- [Session « Réhabilitation des milieux humides : diagnostic, suivi, évaluation »](#)
- [Motion sur la protection des zones humides](#)
- **4e Conférence sur l'entretien des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI), 19 et 20 octobre 2016 – Toulouse**

La Conférence sur l'entretien des Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI) était organisée pour la 4ème fois par l'Association Française de Protection des Plantes (AFPP) à Toulouse les 19 et 20 octobre 2016 et a réuni plus de 80 personnes et constitue un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour les acteurs de toute la filière des JEVI. Avec neuf communications orales et six communications affichées, la session "Plantes invasives" animée par la coordinatrice du GT IBMA et Pierre Ehret (Expert-référent national DGAL-SDQSPV - Cultures tropicales – Espèces exotiques et envahissantes), membre du GT, a été la plus longue session de cette quatrième conférence.

Différents thèmes ont été abordés :

- stratégies de gestion des plantes invasives ;
- commercialisation de plantes ornementales ;
- techniques de gestion d'espèces cibles ;
- biosécurité des milieux aquatiques.

Les échanges entre partenaires métropolitains de la gestion des EEE, favorisés par le fonctionnement permanent du GT IBMA et l'animation de réseaux d'acteurs à différentes échelles (national, bassin hydrographiques, régions, départements), ont débouché sur une participation croissante des membres du groupe à cette série de conférences de l'AFPP : cette année, sept communications orales et cinq communications affichées ont été le fait de certains de ses membres. Les interventions ont également illustré la richesse des travaux réalisés sur les espèces exotiques envahissantes à ces différentes échelles.

Les présentations ont été mises en ligne sur le site du GT IBMA : <http://www.gt-ibma.eu/4e-conference-sur-l'entretien-des-jardins-espaces-vegetalises-et-infrastructures-jevi-19-et-20-octobre-2016-toulouse/>

- **Rencontre science-gestion de l'Onema : pour concilier biodiversité, fonctionnement écologique et usages des plans d'eau, 22-23 novembre 2016 - Aix-en-Provence**

L'Onema a organisé une rencontre nationale entre scientifiques et acteurs de la gestion des plans d'eau. Réunissant plus de 200 participants, cet événement a permis de recueillir les besoins de ces acteurs pour orienter et prioriser ses missions de recherche et de développement sur le sujet.

Une présentation réalisée conjointement avec un gestionnaire de plans d'eau a été réalisée par le GT IBMA dans la Séquence de co-construction : vers un centre de ressources « plans d'eau ». Elle visait à présenter le GT IBMA et ses apports pour les gestionnaires et à identifier des pistes d'amélioration.

La présentation est téléchargeable sur le site de l'Onema : <http://www.onema.fr/rencontre-plans-eau2016>

2.3.3- Evènements territoriaux

- **Journée technique « Gestion des plantes exotiques envahissantes » - Ile-Bouchard, 6 septembre 2016**

Cette journée organisée par l'Etablissement public territorial du bassin de la Vienne en partenariat avec la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire a réuni une quinzaine de participants. La matinée en salle était consacrée à la présentation de clés pour la gestion des plantes exotiques envahissantes accompagnées d'expériences de gestion. Une présentation d'1h30 a été réalisée par la coordination du GT IBMA. L'après-midi était dédiée à la visite de sites gérés par la Fédération de pêche de l'Indre-et-Loire. Les diaporamas sont disponibles sur le site de l'EPTB Vienne : <http://www.eptb-vienne.fr/Formations.html>

- **Rencontre technique des gestionnaires N2000 de Bretagne – Le Faou, 13 octobre 2016**

Organisée par le Parc naturel régional d'Armorique et le Syndicat mixte de la Ria d'Etel, cette journée a eu pour thématique la gestion des EEE. Des présentations ont été réalisées sur les listes d'espèces, l'évolution de la réglementation, les outils de partage d'expériences et la mutualisation et l'après-midi s'est déroulé sous forme d'ateliers sur les thèmes de la sensibilisation, de la gestion des déchets, et des bonnes pratiques de gestion. La coordination du GT IBMA a réalisé l'intervention sur les outils de partage d'expérience et de mutualisation des connaissances.

Une quarantaine de participants, dont les chargés de mission Natura2000 des sites bretons, la DREAL, les DDTM, les services espaces naturels des Départements, des gestionnaires de réserves ou de sites du conservatoire d'espaces naturels et le collectif anti-baccharis a participé à cette journée.

Annexes

Compte-rendu de la réunion du GT IBMA des 18-19 mai 2016

Compte-rendu de la réunion du GT IBMA du 7 décembre 2016

Compte-rendu de la 13^{ème} réunion du GT IBMA 18-19 mai 2016, Metz

1 - Groupe de travail invasions biologiques en milieu aquatiques

- *Rappel du programme d'action 2015-2017*

Présentation téléchargeable [ici](#)

Le GT IBMA est coordonné conjointement par l'Onema et le Comité français de l'UICN depuis 2014. Une convention de partenariat s'étend sur la période 2015-2017 et définit les activités du GT IBMA selon 5 axes de travail.

1. Coordination et animation du GT IBMA

Deux réunions du GT IBMA sont organisées par an. Depuis 2015, une réunion est délocalisée chaque année (Nîmes en 2015 et Metz en 2016), permettant de valoriser les dynamiques locales et de renforcer la création de réseaux d'acteurs régionaux. Ces réunions sont ouvertes aux membres du GT IBMA ainsi qu'aux acteurs locaux concernés par la problématique.



L'ensemble des comptes rendus de réunion et des présentations réalisées sont accessibles sur le site internet du groupe.

Le GT IBMA compte maintenant une soixantaine de membres, dont [la liste est actualisée régulièrement et disponible sur le site du GT IBMA.](#)



2. Appui aux politiques et stratégies sur les EEE

La coordination du GT IBMA contribue aux stratégies européennes, nationales et locales, en participant aux différents comités de suivi qui sont organisés (ministère, groupes territoriaux, réponses aux sollicitations pour le règlement européen). Plus d'une dizaine de comités à l'échelle territoriale sont ainsi suivis par le GT IBMA.

3. Production et mise à disposition de connaissances, de bonnes pratiques et d'outils pour la gestion

Depuis 2012, le GT IBMA travaille à la rédaction de retours d'expériences de gestion sur la flore et la faune exotique envahissante. L'appel à contribution est permanent et plus de 60 expériences de gestion ont été rédigées et sont consultables sur le site internet du GT IBMA et à l'aide une cartographie dynamique. 15 autres expériences de gestion sont en cours de rédaction et seront téléchargeables sur le site internet du GT IBMA d'ici fin 2017. Dans une optique d'élargissement du groupe à l'outre-mer, la même démarche de rédaction de retours d'expériences a été lancée avec l'initiative EEE en outre-mer, pilotée par l'UICN France. Dans un premier temps, les points focaux de l'initiative dans chaque collectivité d'outre-mer ont ainsi été sollicités au mois d'avril pour fournir des informations sur des expériences de gestion à valoriser.

En 2015, le GT IBMA a débuté le développement et la mise en ligne d'une base d'informations sur les espèces introduites dans les milieux aquatiques et leur gestion (cf. page 3 de ce compte-rendu).

Deux études seront réalisées sur la période 2015-2017 par la coordination du GT IBMA :

- La première porte sur l'évaluation de l'efficacité des interventions de gestion des EEE en milieux aquatiques. Actuellement, les gestionnaires disposent de peu d'outils techniques pour suivre et évaluer l'efficacité des interventions qu'ils mettent en œuvre. Le GT IBMA propose de compiler des informations sur la réalisation d'un diagnostic avant intervention, le suivi et le bilan du chantier, et les suivis post-intervention. Un rapport sera livré fin 2017.
- La deuxième étude réalisée avec l'appui de l'Office international de l'Eau, portera sur l'évaluation de la valorisation socio-économique des EEE en milieux aquatiques comme outil de gestion. (cf. page 4 de ce compte-rendu).

4. Diffusion et mise à disposition d'informations

La coordination du GT IBMA met à jour et développe en permanence le site internet dédié et assure une veille technique et scientifique. Une lettre d'information bimestrielle complète cette mise à disposition d'informations (cf. page 3 de ce compte-rendu).

5. Formation et communication

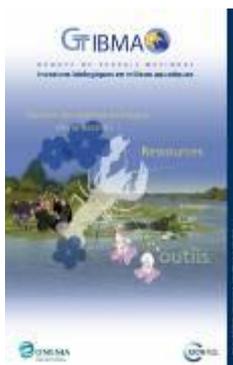
Le GT IBMA intervient lors de sessions de formation comme celles organisées par l'ATEN et de l'Ifore, ainsi que des formations locales. Des interventions ponctuelles sont également réalisées, par exemple, auprès de France Nature Environnement ou encore du réseau Idéal Connaissances.

Le GT IBMA participe régulièrement à diverses conférences. Il jouera un rôle en 2016 dans deux conférences internationales :

- Le colloque « [Freshwater invasives : networking for strategy](#) », en juillet 2016, en Croatie (intervention en plénière et animation d'un atelier sur les bonnes pratiques de gestion),
- La [4ème conférence sur l'entretien des jardins, espaces végétalisés et infrastructures](#), en octobre 2016, à Toulouse : co-présidence de la session « Plantes invasives » avec le MAAF et interventions sur la biosécurité dans les milieux aquatiques. Cette session a été bien alimentée par les membres du GT IBMA (présentations orales et posters).

- *Outils de communication*

Présentation téléchargeable [ici](#)



Le GT IBMA a modernisé son logo et a réalisé une plaquette de présentation du GT. Imprimée en 800 exemplaires, elle est également disponible en ligne.

Des exemplaires papier de cette plaquette pourront être transmis aux membres qui souhaiteraient la diffuser lors de différents événements.

Le site internet du GT IBMA a été créé en 2012. De nombreuses pages ont été rajoutées depuis (actuellement plus de 120 pages sont en ligne). Le nombre de visiteurs uniques a été multiplié par 5 (19 000 visiteurs uniques depuis 2012). La création de la base d'informations a été l'occasion de moderniser le site internet et une refonte a été réalisée en début d'année 2016. La structure globale du site a été conservée mais la recherche d'information a été améliorée avec un moteur comportant une saisie intuitive. Des rubriques dynamiques pour les pages « Actualité », « A surveiller de près » et « Lettres d'information » ont été

développées.

Il est souhaité par les membres du GT IBMA de mieux mettre en avant les capacités d'expertise et les ressources du groupe. Il est proposé de créer un formulaire en ligne pour répondre aux sollicitations des utilisateurs du site internet. Ce formulaire renverra dans un premier temps vers la cartographie dynamique des acteurs et des actions à l'échelle territoriale, afin que les groupes territoriaux puissent être identifiés et répondre directement à leurs sollicitations. Le cas échéant, les utilisateurs pourront déposer leur sollicitation par le biais du formulaire, dont la trame reste à définir. L'équipe de coordination du GT IBMA pourra ensuite transmettre ces demandes aux membres du GT IBMA, via la liste de discussion.

11 numéros de la lettre d'information bimestrielle ont été diffusés à 850 abonnés depuis mai 2014. 5 dossiers ont été réalisés ainsi qu'une dizaine d'articles plus étoffés. En complément de la diffusion par courriel, les lettres ont été téléchargées 2 500 fois depuis sur le site internet.

Les membres du groupe soulignent que la lettre d'information est bien relayée dans différents réseaux. La coordination du GT IBMA rappelle que les membres peuvent alimenter la lettre. Des appels à contribution seront lancés avant la parution de chaque lettre et des lettres thématiques pourront être rédigées. Fin 2017, une réflexion sera menée sur la forme et l'utilisation de la lettre d'information. Un sondage pourra être réalisé auprès des lecteurs et des conseils pourront être pris auprès du service communication de l'Onema.

Des outils de communication spécifiquement destinés aux élus sont souhaités par les membres du groupe (salon des Maires, salons et bourses aquariophiles, etc.). Il est rappelé que l'ensemble des outils de communication existants et développés par les groupes territoriaux sont disponibles sur le site du GT IBMA, mais qu'il n'est pas prévu d'action sur ce thème pour la période 2015-2017.



Depuis l'automne 2015, le GT IBMA et les services de traduction de l'Onema travaillent à la traduction en langue anglaise des outils du groupe. Le guide paru en 2015 est en cours de traduction. Le premier volume est terminé et sera mis prochainement en ligne. Le second volume est en cours. Des exemplaires papier de cette version de la publication seront imprimés. Les plaquettes de présentation de l'ouvrage et du GT IBMA ont également été traduites et seront diffusées lors des prochains colloques internationaux auxquels le GT IBMA et ses membres seront amenés à participer.

Les membres sont invités à fournir à la coordination du GT IBMA les coordonnées de personnes ressources à l'étranger pour leur faire parvenir des exemplaires en langue anglaise du guide. Ils pourront également recevoir des exemplaires des différents outils pour les diffuser lors d'événements (par exemple, stand du Cerema et de Plante & Cité lors de la conférence IENE, manifestations liées aux projets Interreg, colloques de recherche, etc.).

- Base d'informations sur les espèces introduites en milieux aquatiques et leur gestion

Présentation téléchargeable [ici](#)

La base d'information doit permettre de centraliser, structurer, partager et rendre plus facile d'accès des données disponibles et validées sur les EEE et leur gestion en milieux aquatiques. Une première proposition de structure a été faite aux membres du GT IBMA en mars 2015. La base a été développée sous Access dans un premier temps et les espèces introduites recensées par le GT IBMA y ont été intégrées. Une deuxième proposition a été validée avec les membres du GT IBMA en octobre 2015, lors de la 12^{ème} réunion du groupe.

Depuis janvier 2016, la coordination du GT IBMA a travaillé avec un prestataire pour le développement de cette base en ligne. Une plateforme intégrée dans le site internet du GT IBMA a été créée et divers tests et ajustements ont été réalisés.

Une première version de la base a été mise en ligne en avril 2016 et la coordination du GT IBMA est en train de saisir manuellement l'ensemble des informations disponibles pour chaque espèce.

La structure de chaque fiche est rappelée et la base en ligne présentée aux membres. Elle sera finalisée pour début 2017.

Les moteurs de recherche de la base restent à affiner. Un moteur de recherche principal, par nom d'espèce (scientifique et vernaculaire), pourra être complété par



une recherche par catégorie d'espèce et par un moteur de recherche global (scannant l'ensemble des mots contenus dans une fiche).

Les membres du GT IBMA seront très prochainement sollicités pour alimenter la base et la compléter (relecture, sélection de documents sur la gestion en français, alimentation de la photothèque, etc.). Courant juin, la coordination du GT IBMA fera circuler un tableau listant les espèces de Flore et les relecteurs pressentis. La Faune sera abordée dès l'automne 2016.

Les membres souhaitent que les espèces « prioritaires » (émergentes, préoccupantes ou avec un potentiel invasif important) intègrent la base d'information avant tout. En l'absence d'une liste nationale d'espèces exotiques envahissantes (Faune et Flore, il sera demandé aux membres de signaler les espèces qui leur apparaissent comme prioritaires pour les intégrer dans la base d'informations. Il est rappelé que l'objectif de cette base est de fournir des éléments sur les espèces et leur gestion (fonctionnement d'un centre de ressources) et qu'il n'est pas envisageable par le groupe de dresser des priorités de gestion au sein de cette liste d'espèce, ces dernières dépendant du contexte local d'intervention.

La rubrique « A surveiller de près » du site internet du GT IBMA peut néanmoins jouer un rôle pour relayer les signalements d'espèces nouvelles sur le territoire français. Les membres sont invités à l'alimenter régulièrement.

2 - Valorisation socio-économique

- *Projet de mise en œuvre d'actions pour la connaissance le contrôle et la valorisation commerciale de l'écrevisse de Louisiane par les pêcheurs professionnels - Nicolas Stolzenberg (CONAPED)*

Présentation téléchargeable [ici](#)

L'Ecrevisse de Louisiane représente une ressource économique potentielle pour les pêcheurs professionnels : diversification de revenus, ressource alternative à l'Anguille et aux espèces interdites à la pêche en lien avec les forts taux de PCB, etc. Actuellement, l'Ecrevisse de Louisiane est exploitée localement (Camargue et Grand-Lieu) et des dérogations sont accordées aux pêcheurs professionnels continentaux sur ces secteurs leur permettant de la transporter vivante.

Le projet présenté propose de tester l'hypothèse qu'une exploitation commerciale de l'écrevisse de Louisiane sur des territoires ciblés permettrait de réduire les populations et leurs impacts tout en générant des revenus pour le secteur de la pêche professionnelle et des retombées positives (économiques et environnementales) pour les territoires. Pour cela, une approche expérimentale est proposée sur des territoires tests (Gironde et Charente Maritime), afin d'estimer les gains possibles en terme de biodiversité, d'évaluer et de réduire les risques liés à l'exploitation économique d'une EEE (viabilité du modèle économique, dépendance à la ressource et dispersion de l'espèce), et de justifier des dérogations à la réglementation (autorisation de verveux, autorisation du transport vivant). Des demandes de financement sont en cours pour réaliser cette étude préliminaire.

Les membres du GT IBMA qui souhaiteraient émettre un avis sur celui-ci, au titre de leur structure ou à titre personnel peuvent le faire remonter via Nicolas Poulet.

- *Evaluation de la valorisation socio-économique des EEE comme outil de gestion : présentation des objectifs de l'étude lancée par le GT IBMA et collaboration avec l'OIEau*

Présentation téléchargeable [ici](#) et note de projet téléchargeable [ici](#)

Le GT IBMA se propose de réaliser un panorama des exemples de projets existants en France et à l'international pour évaluer les intérêts et les risques de l'exploitation et de la valorisation commerciale des EEE aquatiques comme possibilité de gestion de ces espèces.

L'étude répondra notamment aux questions suivantes :

- Existe-t-il en France, en Europe et dans d'autres pays industrialisés des exemples documentés d'exploitation et de valorisation commerciale d'EEE aquatiques (échecs et réussites) ?

- Quelles sont les retombées positives, les conséquences négatives et les risques liés à l'exploitation et à la valorisation commerciale des EEE aquatiques pour les milieux naturels et pour les porteurs de projets ?

- L'exploitation et la valorisation commerciale de certaines EEE peut-elle contribuer à la maîtrise de ces espèces dans les milieux naturels ?

- Quelle organisation serait à mettre en place afin d'exercer un contrôle public sur ces exploitations pour s'assurer de leur innocuité environnementale et obtenir des bénéfices écologiques ?

Le travail reposera sur un panorama de cas d'études documentés qui sera réalisé par l'OIEau. Un appel à contribution sera diffusé au sein du GT IBMA pour alimenter ce panorama.

Chaque cas d'étude comportera des informations sur :

- l'espèce exotique envahissante concernée,
- le territoire concerné,
- les nuisances causées par l'espèce,
- la nature, les objectifs et la place de l'exploitation des EEE dans ce projet (activité principale ou complémentaire),
- le contexte du projet de valorisation socio-économique,
- le ou les porteurs de projet,
- le cadrage (réglementaire ou pas),
- les retombées positives et négatives du projet, d'un point de vue économique, social et écologique.

L'analyse des informations recueillies sera réalisée par la coordination du GT IBMA et permettra d'établir des constats, de dresser des conclusions et de livrer quelques préconisations. Les résultats de cette étude feront l'objet d'une publication diffusée aux acteurs pouvant être confrontés à cette problématique : services instructeurs de l'Etat (DREAL, DDT, Onema, DRAAF, etc.), décideurs et financeurs (collectivités territoriales, élus), etc. Le GT IBMA sera consulté et informé aux différentes étapes clés de cette réalisation.

3 - Activités territoriales

- *Vers une stratégie opérationnelle de gestion des EEE dans le bassin Rhin-Meuse - Pierre-Olivier Lausecker (Agence de l'eau Rhin-Meuse)*

Présentation téléchargeable [ici](#)

La problématique des EEE reste à la marge des priorités de l'Agence de l'eau, mais des actions ponctuelles sont financées depuis de nombreuses années, sans stratégie d'intervention clairement établie. Le 10ème programme d'intervention de l'Agence de l'eau qui débute est l'occasion de développer une stratégie d'intervention et de réunir des compétences pour orienter les actions à mener sur le sujet. Pour la Flore, il est proposé d'intervenir en priorité sur les espèces dont la dynamique reste contrôlable (pas d'aide financière sur les populations déjà largement installées). Pour les espèces animales, aucune action de gestion courante ne sera éligible, seules des études opérationnelles et des actions visant la prévention pourront être financées. Les projets devront présenter un diagnostic approfondi et justifier de l'intérêt et de l'efficacité des interventions, proposant un plan d'action intégrant prioritairement la restauration du milieu naturel.

Pour mener à bien cette stratégie d'intervention, la connaissance doit être renforcée notamment par le biais d'études ciblées sur les lacunes et sur une meilleure valorisation des connaissances (espèces et milieux prioritaires, espèces émergentes). Un observatoire pourrait mutualiser les connaissances et identifier les espèces prioritaires mais sa création est très complexe et nécessite des moyens importants. Une chaîne de décision opérationnelle doit être définie et pourra reposer sur un réseau technique opérationnel et un groupe scientifique et technique de bassin. Le GT IBMA pourra apporter son appui à ces différents réseaux (sollicitations pour avis, suivi des comités). Un co-pilotage par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la DREAL et la Région est étudié pour mettre en œuvre efficacement cette stratégie et mutualiser par la même occasion les moyens humains.

En 2016-2017, un recensement des acteurs et des compétences sera réalisé en collaboration avec le CEREMA Nord-Est. Des enquêtes seront menées pour définir le périmètre du réseau technique à mettre en œuvre. Une journée technique sera organisée le 29 septembre 2016 pour identifier et hiérarchiser les éléments constitutifs d'une stratégie opérationnelle de bassin voire de la nouvelle grande région.

Des pages internet seront mises à disposition de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur le site du GT IBMA pour valoriser les résultats de ces échanges et travaux et proposer une plateforme d'information aux acteurs du réseau.

L'Onema Nord-Est regrette que la problématique de la Faune exotique envahissante ne soit pas traitée au même titre que la Flore EEE, les enjeux étant tout aussi importants, les acteurs mobilisés et les connaissances disponibles. Il est rappelé que des expérimentations de gestion pourront être financées sur la Faune, si elles intègrent des études opérationnelles et portent sur des espèces émergentes.

Le GT IBMA contactera le CEREMA pour fournir des informations concernant le Nord-Est de la France récoltées lors de [l'enquête menée par le GT en 2009](#), qui ont été valorisées partiellement au travers des retours d'expériences de gestion.

Les membres du GT IBMA qui animent des réseaux d'acteurs territoriaux pourront être contactés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour échanger leurs expériences.

- *Gestion de Stratiotes aloides sur les plans d'eau du Stock, Gondrexange et Mittersheim – Alain Dutartre (expert indépendant) et Bruno Dhirson (VNF)*

Présentations téléchargeables [ici](#) et [ici](#)

Stratiotes aloides a été observée sur le réservoir du Stock, en Lorraine, en 2008. Très peu d'information sont disponibles sur sa biologie et sa gestion. Une recherche d'informations est en cours (réalisée par Alain Dutartre), en contactant notamment des partenaires européens et internationaux.

Depuis 2011, l'espèce colonise le plan d'eau du Stock et se développe majoritairement sur les zones rivulaires des étangs, dans les zones d'amarrage et de stationnement de bateaux ou d'engins de pêche. Les gênes qu'elle occasionne pour la gestion du plan d'eau et les usagers ont conduit Voies Navigables de France à proposer un plan de gestion de l'espèce.

Ce plan de gestion vise à limiter la propagation de l'espèce dans le secteur où elle est présente de manière importante, d'éviter sa propagation dans les zones non encore colonisées et d'effectuer un suivi annuel de la dynamique de la population de *Stratiotes Aloides*. L'intervention manuelle est préconisée dans les secteurs colonisés par *Stratiotes* de manière ponctuelle. Les plantes seraient récoltées à l'aide de fourches ou de râteliers, en veillant à ne pas disperser de fragments de plantes. L'arrachage pourrait être réalisé à partir des berges ou à l'aide d'embarcations à fond plat. Les interventions mécaniques seraient réalisées grâce à des bateaux ramasseurs ou moissonneurs, dans les secteurs où les tapis formés par *Stratiotes* gênent les usages. Un suivi annuel de la dynamique de l'espèce sera réalisé en parallèle. Il se basera sur le premier état des lieux réalisé par le bureau d'étude ECOLOR en 2015, et pourra servir à la définition de zones prioritaires d'intervention. En parallèle, des actions de sensibilisation auprès des pêcheurs sont menées, avec la distribution d'une [fiche de présentation](#) de l'espèce et des interventions menées par VNF.

4 - Actualités

- *Faut-il classer réglementairement le silure en tant qu'espèce invasive ? – Nicolas Poulet (Onema)*

Présentation téléchargeable [ici](#)

Le Silure a été introduit en métropole au XIXème siècle et ses populations sont en expansion depuis les années 90. Ses impacts sur la biodiversité et les écosystèmes sont encore mal connus, et des craintes ont été émises auprès du MEEM sur l'impact sur les populations d'ichtyofaune, tout particulièrement les migrateurs amphihalins dont les tailles individuelles les mettaient à l'abri de toute prédation en eau douce avant l'arrivée du silure. Ces espèces exploitées par la pêche professionnelle et présentant un état de conservation que l'on peut qualifier de mauvais, font l'objet de nombreuses mesures de gestion. En parallèle, de par les tailles record qu'il peut atteindre, le silure représente une importante opportunité pour la pêche de loisir et les activités associées (guidage, matériel, tourisme...).

Dans ce contexte, et à la demande du MEEM, un groupe de travail a été mis en place, piloté par l'Onema, et visant à définir si des mesures de gestion (et réglementaires) sont nécessaires et le cas échéant, faire des propositions et orienter les études scientifiques en vue d'optimiser ces mesures.

L'Onema a donc subventionné une étude réalisée par l'Université Toulouse III laquelle a notamment montré l'absence d'effet notoire sur l'ichtyofaune, migrateurs anadromes (saumon, aloses lamproies) exceptés. En ce qui concerne ces espèces, il a bien été acté qu'ils pouvaient faire partie du régime alimentaire des gros silures. Cependant, les résultats ne permettaient pas de conclure quant à l'importance de l'impact. D'autres études ont produit des résultats convergeant. De fait, dans un premier temps, le groupe de travail n'a pas jugé pertinent d'ajouter le Silure à la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (R432-5 CE), et a proposé de mettre en place des opérations de gestion ponctuelles, notamment au pied des barrages localisés sur des axes à migrateurs amphihalins où des cas de prédation de poissons migrateurs avaient été observés ou suspectés.

Cependant, alors qu'EDF avait obtenu du préfet de région un arrêté lui permettant de faire prélever par un pêcheur professionnel les silures au pied de la passe à poissons de Golfech (82), ce dernier a été attaqué par la fédération de pêche (de loisir) estimant entre autre que le silure constituait pour les pêcheurs de loisirs une ressource importante. En réponse, une partie des membres du GT Silure ont demandé à réexaminer les possibilités de classement du Silure au niveau national afin de faciliter sa gestion.

Le cas du silure illustre bien la complexité de la gestion des espèces exotiques bien avant même que se posent les questions pratiques de faisabilité. Alors qu'il est souvent demandé par les décideurs des études scientifiques, on constate qu'une fois réalisées leur interprétation peut varier selon les acteurs concernés. Et ce d'autant plus que dans toute bonne étude scientifique, il existe toujours une part d'incertitude. Le Silure est au cœur de différents enjeux, écologiques et sociétaux, de sorte que les débats ne trouvent pas toujours d'issue dans les études scientifiques. Aujourd'hui, le sort du silure est toujours en suspens.

Version du 24 juin 2016

Rédaction : Emmanuelle Sarat.

Relectures : Alain Dutartre, Nicolas Poulet, Yohann Soubeyran et Pierre-Olivier Lausecker.

Liste des participants

ALBERT Arnaud	FCBN
BEISEL Jean-Nicolas	ENGEES
BUISSON Corinna	CBN Alsace
CLAUDEL Laurence	DREAL Nord-Est
DECOSTER Grégory	VNF
DELAGE Didier	OIEAU
DHIRSON Bruno	VNF
DUTARTRE Alain	Expert indépendant
GUERIN Maxime	Plante & Cité
HAPPE David	DREAL Auvergne
HAURY Jacques	AgroCampusOuest
HEDONT Marianne	Plante & Cité
IRLINGER Jean-Pierre	Conservatoire sites Alsace
LAMAND Florent	ONEMA
LAUSECKER Pierre-Olivier	AERM
MANNE Sébastien	Onema
MASSON Gérard	Université de Lorraine
MATRAT Roland	Dreal Pays de la Loire
NOIRET Sophie	CEREMA Nord-Est
PELTRE Marie-Christine	Ex Univ Lorraine
PINEAU Christophe	CEREMA Ouest
POULET Nicolas	Onema DAST

REYGROBELLET Jean-Philippe
RICHARD Nina
SARAT Emmanuelle
SOUBEYRAN Yohann
STOLZENBERG Nicolas
VARRAY Sylvie
VOIRIN Matthias

SMAGE des gardons
Université de Tours
UICN France
UICN France
CONAPED
FCEN
Pôle Lorrain CBNNE

Excusés

Loïc Anras (FMA)
Bernard Breton (FNP)
Marc Collas (Onema)
Jean-Patrice Damien (PNR Brière)
Pierre Ehret (MAAF)
Guillaume Fried (ANSES)
Hélène Gervais (CEN Centre)
Blanche Gomez (Sita France)
Frédéric Hendoux (MNHN-CBNBP)
Erwan Hornier (ONCFS)
Paul Hurel (ONCFS)
Florian Kirchner (UICN France)
Benoît Lamard (CBN Alsace)
Nadia Le Botlan (MEEM)
Jean-François Maillard (ONCFS)
Florence Ménez (Laboratoire d'anthropologie sociale (Paris))
France Mercier (Cen BN)
Claude Miaud (CNRS)
Serge Muller (MNHN)
Géraldine Nogaro (EDF R&D)
Nicolas Pipet (IIBSN)
Léna Rabin (FMA)
Lionel Sager (InfoFlora Suisse)
Gabrielle Thiébaud (Univ Rennes)

Compte-rendu de la 14^{ème} réunion du GT IBMA 7 décembre 2016, Vincennes

1 - Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques

- Bilan 2016 des actions et outils développés par le GT IBMA**

Présentation téléchargeable [ici](#)



Un bilan des activités réalisées depuis mai 2016 est présenté aux membres. Le bilan d'activité de l'année 2016 sera diffusé en début d'année 2017. Pour rappel, tous les bilans annuels sont disponibles sur le [site du GT IBMA](#).

Retours d'expériences de gestion

Depuis 2012, le GT IBMA rédige en collaboration avec les gestionnaires concernés des retours d'expériences de gestion sur la flore et la faune exotique envahissante, par le biais d'un appel à contribution permanent. 65 retours d'expériences de gestion ont déjà été rédigés (29 sur la faune, 26 sur la flore, pour

un total de 29 espèces) et sont consultables sur le site internet du GT IBMA et à l'aide une cartographie dynamique. Dans une optique d'élargissement du groupe à l'outre-mer, la même démarche de rédaction de retours d'expériences a été lancée avec l'initiative EEE en outre-mer, pilotée par l'UICN France. Un retour est en cours de rédaction (Bambou en Guadeloupe) et 5 sont en perspective (Jacinthe et Laitue d'eau, Salvinie, Tortue de Floride, etc.).

Les gestionnaires d'espaces naturels qui participent à ce travail sont satisfaits des échanges avec la coordination du GT IBMA, du format des fiches et de l'accompagnement lors de la rédaction. Ils soulignent l'intérêt de l'exercice qui permet de faire un bilan de leurs interventions de gestion et d'identifier les lacunes en termes de suivi des actions.

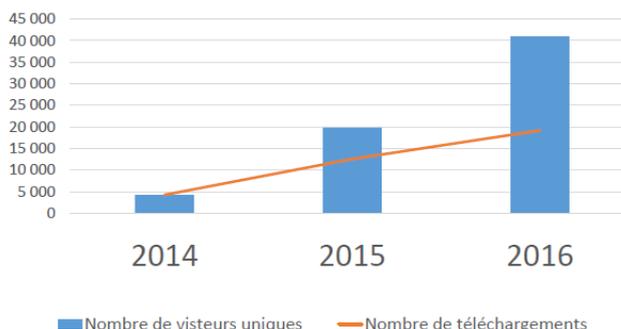
Base d'informations sur la gestion des espèces introduites en milieux aquatiques

La base d'informations est maintenant fonctionnelle. Les espèces de flore sont toutes renseignées, celles de faune sont en cours d'incrémentation. La coordination du GT IBMA a identifié et sollicité des relecteurs pour un grand nombre d'espèces mais il reste des contributeurs à identifier, notamment pour la faune. Les retours de validation sont pour l'instant peu nombreux (24 fiches relues et validées en novembre 2016). Des relances seront faites et de nouveaux relecteurs seront identifiés pour terminer ce travail de validation.

Site internet

Créé en 2012, le site internet a été refondu en 2016. Sa fréquentation ne cesse d'augmenter

Evolution de la fréquentation du site www.gt-ibma.eu



et a été multipliée par 10 depuis 2014 (40 000 visiteurs uniques). Le nombre de ressources mises à disposition est en constante augmentation.

Lettre d'information bimestrielle

Depuis 2014, 14 numéros ont été publiés et envoyés à plus de 850 abonnés. 9 dossiers y ont été présentés, 12 espèces ont fait l'objet d'un article dans la rubrique « A surveiller de près », et 108 articles originaux ont été rédigés. Une courte enquête sera menée auprès des lecteurs en 2017, pour faire un bilan de 4 années d'existence et identifier les pistes d'améliorations à apporter (format, thèmes, fréquence de parution, etc.).

Formation et communication

Depuis mai 2016, la coordination du GT IBMA est intervenue au cours de plusieurs sessions de formation ou journées d'informations pour présenter les outils développés par le GT IBMA, la démarche de gestion des EEE mais aussi certaines espèces et leur gestion (écrevisses par exemple).

Le GT IBMA participe également à différents événements, comme le colloque « Réparer la nature ? L'exemple des zones humides », Brest, février 2016 (intervention, animation d'une table ronde, contribution à la rédaction de la motion), les Rencontres Sciences-Gestion de l'Onema – Aix en Provence, novembre 2016 (présentation sur les apports du GT IBMA en binôme avec un gestionnaire). La session « Plantes invasives » de la 4^{ème} conférence sur l'entretien des jardins, espaces végétalisés et infrastructures (Toulouse, octobre 2016), a été co-animée par le GT IBMA et le MAAF et a fortement mobilisé les membres du GT (7 communications orales et 5 posters).



Enfin, le GT IBMA a été impliqué dans le colloque international « Freshwater invasives : networking for strategy » (Croatie, juillet 2016), avec une présentation du GT en plénière et l'animation d'un atelier. Deux articles issus de cette conférence feront l'objet d'une publication dans la revue *Management of biological invasions* : un article collectif « Tackling Invasive Alien Species in Europe II: Threats and Opportunities until 2020 » et un article sur le GT IBMA « A French work group on biological invasions in aquatic environments: Towards an improvement of knowledge and management of freshwater invasive alien species ».

Développement d'outils de communication anglophones

Depuis l'automne 2015, le GT IBMA et les services de traduction de l'Onema travaillent à la traduction en langue anglaise des outils du groupe. Les deux volumes du guide paru en 2015 sont maintenant disponibles au téléchargement sur les pages en langue anglaise du site du GT IBMA (<http://www.gt-ibma.eu/?lang=en>). 150 exemplaires ont été imprimés et diffusés dans 18 pays. Les membres souhaitant recevoir un exemplaire peuvent le signaler à l'équipe de coordination du GT IBMA.

- **Evaluation de la valorisation socio-économique des EEE comme outil de gestion : rappel des objectifs de l'étude et présentation des premiers résultats de la recherche bibliographique menée par l'OIEau**

Présentations téléchargeables [ici](#) et [ici](#)

Afin d'évaluer les intérêts et les risques de l'exploitation et de la valorisation commerciale des EEE aquatiques comme possibilité de gestion de ces espèces, le GT IBMA réalise un panorama des exemples de projets existants en France et à l'international en collaboration avec l'OIEau. Ce travail préliminaire permettra d'alimenter un rapport qui dressera des constats, proposera des conclusions et livrera quelques préconisations. Les résultats de cette étude feront l'objet d'une publication diffusée aux

acteurs pouvant être confrontés à cette problématique : services instructeurs de l'Etat (DREAL, DDT, Onema, DRAAF, etc.), décideurs et financeurs (collectivités territoriales, élus), etc.

L'OIEau a ainsi réalisé une recherche bibliographique portant sur 19 cas d'étude recensés dans le monde et a contacté 87 experts (47 réponses). Une synthèse issue de l'analyse de ces cas d'étude et des réponses des experts est présentée sur les motivations, l'encadrement technique et/ou juridique et les limites de ces projets. Il en ressort que les informations sur le suivi et les impacts positifs ou négatifs de ces pratiques sont rarement disponibles et que les retombées écologiques restent souvent très secondaires. Des démarches "vertueuses" semblent cependant exister et il conviendra d'analyser plus profondément ces cas pour identifier des éléments de cadrage et formuler des premières préconisations pour s'assurer des retombées écologiques positives de ces projets.

Un premier rapport rédigé (?) par l'OIEau sera rendu en mars 2017. L'équipe de coordination du GT IBMA se chargera de la rédaction d'un rapport final prévu pour fin 2017.

Les membres du GT IBMA demandent si des réflexions sont prévues sur la valorisation des déchets d'EEE issus des interventions de gestion. Il est rappelé que l'étude se focalise sur les EEE en tant que ressource économique primaire et non sur la valorisation secondaire (déchets issues d'interventions par exemple). Une remarque porte sur les services écosystémiques rendus par les EEE (bioaccumulation, par exemple). Les services écosystémiques restent encore mal évalués et n'ont pas été abordés dans le cadre de la présente étude. La perception du public serait intéressante à étudier (quelle perception une fois que l'EEE est exploitée et parfois présentée comme un produit local ?). Concernant les cas d'étude présentés, il conviendra de faire un bilan après la rédaction du rapport, la plupart des actions étant en cours et pas encore évaluées. Enfin, parmi les risques de cette valorisation, les membres insistent sur la prise en compte des impacts sur les espèces et écosystèmes indigènes que peut engendrer l'exploitation intensive d'EEE (capture d'espèces indigènes, déprédation dans les pièges et nasses, etc.).

- **Vers un réseau de gestionnaires francophones : présentation de la Cellule interdépartementale Espèces invasives de Wallonie et pistes de collaboration avec le GT IBMA (Céline Prévot, SP Wallonie)**

Présentations téléchargeables [ici](#) et [ici](#)



Les missions et le fonctionnement de la cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi) du Service public de Wallonie sont présentés : mise en œuvre du règlement européen, coordination d'actions sur le terrain, amélioration des connaissances, actions de communication. Un focus est réalisé sur le plan Berce (du Caucase ?) coordonné par la CiEi (coordination locale avec les contrats de rivière, outils d'encodage des données de présence et d'interventions de gestion, identifications de bonnes pratiques de lutte, matériel de communication, mesure de l'efficacité, etc.).

Les pistes de collaboration entre le GT IBMA et la CiEi sont ensuite exposées. Il est proposé de créer des liens entre les deux plateformes internet existantes (SPW et IBMA) et de partager et de mutualiser les outils existants, avec notamment la rédaction de retours d'expérience de gestion en Wallonie. Des échanges seront organisés pour échanger sur les projets en cours (rapport sur l'évaluation de l'efficacité des interventions de gestion et outils à développer pour le rapportage européen par exemple).

A moyen terme, il est souhaité de favoriser l'émergence d'une « communauté de gestionnaires EEE francophones », en organisant une rencontre physique (forum des gestionnaires), qui permettrait de partager et diffuser les méthodes, les outils et les techniques de gestion des EEE. Il est également proposé de mettre en place des jumelages entre groupes territoriaux français et wallons. Cette démarche de collaboration rentre dans le cadre de la coopération régionale préconisée par le règlement européen et la future stratégie nationale relative aux EEE.

Le réseau pourra s'étendre aux partenaires suisses (InfoFlora) avec lesquels le GT est déjà en contact, et dans une moindre mesure, aux acteurs québécois. Les membres du GT IBMA s'interrogent sur les incohérences réglementaires concernant les EEE qu'il pourrait exister entre deux pays frontaliers et il serait intéressant de faire un bilan à l'échelle européenne.

- **GT IBMA : Perspectives 2017**

Présentation téléchargeable [ici](#)

Les travaux et projets de l'année 2017 sont présentés aux membres du GT IBMA.

Animation du GT IBMA

Deux réunions seront organisées en 2017, dont une délocalisée sur deux jours au printemps (juin). Le lieu (Toulouse ?) et la date restent à préciser.

Développement du site internet

Suite à des suggestions des membres du GT, plusieurs pistes de développement du site internet sont proposées :

- amélioration de la **visibilité de l'expertise** présente au sein du GT : présentation des membres par « domaine d'expertise » et ajout de publications de référence pour chacun ;

Une fois les domaines d'expertise répertoriés, les membres seront prochainement sollicités pour préciser leur domaine d'expertise et fournir compléments et références.

- mise en place de **forums de discussion thématique**, permettant de centraliser les fils de discussion sur une seule page et d'approfondir des sujets fréquemment abordés par les membres (ex : gestion des déchets). Seuls les membres pourront proposer des sujets et formuler des réponses, mais les forums seront accessibles à tous.

Un test sera réalisé prochainement et des consignes d'utilisation seront diffusées aux membres.

- mise en place d'un **formulaire en ligne** pour répondre aux sollicitations des gestionnaires et utilisateurs du site internet : les coordinateurs du GT IBMA sont régulièrement sollicités pour formuler avis et préconisations sur la gestion des EEE. Les informations fournies par les gestionnaires sont souvent incomplètes et des échanges complémentaires sont nécessaires avant de formuler des conseils et avis. La création d'un formulaire de contact spécifique permettrait de gagner du temps en collectant clairement les données nécessaires, de mieux répondre aux sollicitations et de garder une trace de toutes les sollicitations reçues. Une grille de formulaire, adaptée d'une « fiche diagnostic » actuellement utilisée, sera définie et améliorée. Une fois reçues, les sollicitations seront transférées aux groupes territoriaux (en fonction de l'origine de la demande) pour traitement.

Une proposition de grille sera soumise aux membres du GT IBMA et des tests seront effectués.

- Installation d'une **foire aux questions** : suite à une suggestion de gestionnaires (lors de la rencontre plan d'eau de l'Onema en novembre 2016), il est proposé de lister une série de questions/réponses fréquemment posées aux gestionnaires. Ces questions pourraient porter sur les invasions biologiques en général et des réponses avec des éléments de cadrage clairs, validés et compréhensibles seraient proposées. Les réponses renverraient vers les ressources présentes sur le site IBMA et les groupes territoriaux.

Des questions/réponses pourront être identifiées et rédigées collectivement par les membres.

Etudes et publications

Une étude portant sur l'évaluation de l'efficacité des interventions de gestion des EEE en milieux aquatiques sera conduite en 2017. Actuellement, de nombreuses interventions de gestion sont menées sur des espèces et des territoires très variés. Certains résultats de ces interventions commencent à être

2 – CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU MILIEU (suite)

COURS D'EAU		LE BASSIN VERSANT	
Naturel <input type="checkbox"/>	Artificial <input type="checkbox"/>	Superficie (en ha) :	
Date de création :		Nature géologique (précisez) :	
Secteur concerné :			
- altitude (en m) :			
- longueur (en km) :			
- largeur maximale (en m) :			
- hauteur moyenne des berges (en m) :			
Ensoleillement sur le cours :			
- faible <input type="checkbox"/>			
- fort <input type="checkbox"/>			
Profondeur maximale (en m) :			
Profondeur moyenne (en m) :			
Vitesse de courant (en moyenne) :			
- forte <input type="checkbox"/>			
- faible <input type="checkbox"/>			
USAGES DU MILIEU		AUTRES ELEMENTS DU MILIEU	
(cochez tous les usages du milieu en soulignant les usages les plus importants)		Qualité physicochimique des eaux et des sédiments	
Eau potable <input type="checkbox"/>		Analyses chimiques déjà réalisées :	
Irrigation <input type="checkbox"/>		Eau <input type="checkbox"/>	
Drainage <input type="checkbox"/>		Sédiment <input type="checkbox"/>	
Navigation commerciale <input type="checkbox"/>		Epaisseur moyenne des vases (en m) :	
Pisciculture <input type="checkbox"/>		- transparence des eaux <input type="checkbox"/>	
Pêche naturelle <input type="checkbox"/>		- température <input type="checkbox"/>	
Pêche <input type="checkbox"/>		- conductivité <input type="checkbox"/>	
Chasse <input type="checkbox"/>		- oxygène dissous <input type="checkbox"/>	
Piscalo <input type="checkbox"/>		- teneurs en nitrates (avec l'unité) :	
Planche à voile <input type="checkbox"/>		- teneurs en phosphates (avec l'unité) :	
Blagnade <input type="checkbox"/>			
Voile <input type="checkbox"/>			
Canotage <input type="checkbox"/>			
Slit nautique <input type="checkbox"/>			
Autre (précisez) <input type="checkbox"/>			
		en surface <input type="checkbox"/> en profondeur <input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/> (joindre une photocopie des fiches d'analyses)	

3 – FLORE AQUATIQUE

Prouvez-vous, indiquer quel est le (ou les) type(s) de végétation aquatique le (ou les) plus représenté(s) dans le milieu ? (cochez le (ou les) case(s) correspondante(s))

plantes émergées	<input type="checkbox"/>	et si possible les espèces	
Plantes à feuilles flottantes	<input type="checkbox"/>		
Plantes immergées	<input type="checkbox"/>		
Plantes flottantes	<input type="checkbox"/>		

disponibles (par exemple, certains éléments de compte-rendu de chantier : volume arraché, linéaire traité, nombre d'individus capturés, etc.). Mais il existe encore trop rarement de suivi sur le long terme pour mesurer cette efficacité, par manque de financements et d'outils de suivi adaptés. Mesurer l'efficacité des interventions de gestion repose sur une comparaison avant/après du milieu d'intervention et implique de récolter différentes données (sur l'EEE ciblée, sur les communautés de faune et de flore indigène, sur les paramètres abiotiques de l'habitat, etc.). Une démarche, des méthodes et des protocoles sont nécessaires et doivent être adaptés aux contraintes des gestionnaires.

Il est proposé de rédiger un guide technique sur l'évaluation des interventions de gestion des EEE. Ce guide rappellera la nécessité d'évaluer l'efficacité des interventions de gestion et fera état de l'existant en France. Pour cela, une enquête préliminaire sera adressée aux gestionnaires d'espaces naturels afin de dresser un bilan (évaluation existante ou pas, pour quelle espèce/milieu, avec quels méthodes et protocoles, quels résultats, quelles difficultés, quelles contraintes).

L'ouvrage tentera ensuite de proposer une démarche et des recommandations pour l'évaluation, accompagnées de fiches pratiques sur les méthodes (présentation, type de données recueillies, comment procéder sur le terrain, comment analyser et interpréter les données).

Un premier rapport est prévu pour fin 2017. La réalisation du guide pourra s'échelonner sur 2017-2018.

2 - Actualités

- **Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes : brève présentation et prochaines étapes**

L'élaboration de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes a été lancée en juillet 2016 par la secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité. Une équipe projet regroupant 5 organismes a été mobilisée pour la rédaction : le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN) et le Comité français de l'UICN. La coordination de ce travail a été confiée à Serge Muller.

La stratégie comporte 5 axes, 12 objectifs et 37 actions et définit les prochaines actions qu'il conviendra de mettre en œuvre au niveau de la connaissance, de la sensibilisation du public, de la réglementation, de la gouvernance, de la prévention, des interventions urgentes, de la gestion des espèces largement répandues et de la restauration des milieux.

Un séminaire de travail organisé par le ministère fin septembre 2016 a réuni plus de 100 participants et a permis le lancement d'une première phase de consultation. Environ 40 contributions ont été reçues et traitées par l'équipe projet. Une version finale de la stratégie a été remise à la secrétaire d'Etat le 10 novembre 2016 et a été présentée au comité permanent du CNPN le 24 novembre.

Le ministère va lancer une consultation publique, d'une durée de 3 semaines minimum et la publication de la stratégie est souhaitée en même temps que la parution des décrets sur la Loi Biodiversité.

Des documents opérationnels pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie seront produits au cours du premier trimestre 2017. La secrétaire d'Etat souhaite confier une mission d'animation de la stratégie nationale à l'Agence française pour la biodiversité qui verra le jour le 1^{er} janvier 2017.

- **Synthèse des savoirs et savoir-faire sur les populations exotiques envahissantes végétales et animales et préconisations pour la mise en œuvre des SDAGE sur le bassin Rhône Méditerranée Corse (François Chambaud, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse)**

Présentation téléchargeable [ici](#)

Au regard de l'évolution du contexte européen et national sur les EEE (règlement européen, loi biodiversité, stratégie nationale, décrets sur les EEE...), et dans un objectif de facilitation de la mise en

œuvre des SDAGE dans le cadre de la DCE, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a réalisé un état des savoirs et des savoir-faire sur les espèces exotiques envahissantes. Les objectifs principaux étaient d'identifier les EEE dans les bassins versants, de construire des listes d'EEE prioritaires et des fiches, de valoriser les retours d'expérience, de proposer des actions pour la stratégie de bassin, d'accompagner les acteurs et de guider les aides du programme d'intervention 2016-2021. Des plans d'actions doivent être réalisés pour toute action sur les EEE sur le bassin Rhône Méditerranée et permettront de valoriser l'expérience et les données acquises.

Les résultats de ces travaux sont disponibles au téléchargement sur le site de la documentation Eau-France : <http://www.documentation.eaufrance.fr/notre-selection>

Les membres du GT IBMA s'interrogent sur les liens à créer entre les différentes agences de l'eau à l'échelle nationale. Il serait opportun de présenter les actions menées sur les EEE par différentes agences de l'eau au cours d'une réunion « Inter-Agences » et d'engager une coordination de ces actions, notamment dans le contexte d'élaboration de la stratégie nationale relative aux EEE. Pour le bassin Rhône Méditerranée, les financements alloués aux actions de gestion des EEE s'accorderont avec la stratégie régionale EEE en PACA (Flore et vertébrés).

- **LIFE CROAA « Control strategies of alien invasive amphibians » : présentation technique du programme (Myriam Labadesse, SHF)**

Présentation téléchargeable [ici](#)



Le projet européen LIFE CROAA (**C**ontrol **s**tRategies **O**f **A**lien **i**nvasive **A**mphibians) déposé en octobre 2015 auprès de la Commission Européenne, a été définitivement accepté par cette dernière au mois de juillet 2016. Emanant d'une volonté commune des gestionnaires de travailler ensemble pour rendre la gestion plus efficace de ces

espèces, les premières réflexions sur le montage du projet avaient vu le jour au sein du GT IBMA, lors d'une première réunion en octobre 2013.

D'une durée de six ans, ce projet constitue le premier LIFE en France entièrement dédié aux EEE. Il est porté par la Société Herpétologique de France, en partenariat avec sept structures : trois PNR (PNR Loire-Anjou-Touraine, PNR Périgord-Limousin, PNR Landes de Gascogne), deux associations de protection de la Nature (Cistude Nature, CDPNE), une collectivité publique (Communauté de Communes du Thouarsais) et une université (Université d'Angers). 17 actions ont pour objectif d'élaborer une stratégie de lutte contre les amphibiens exotiques envahissants, en particulier la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) et le Xénope lisse (*Xenopus laevis*), en développant un outil de détection et d'évaluation précoce, en élaborant de nouvelles techniques de lutte, et en prévenant les risques de nouvelles introductions dans le milieu naturel.

Son budget total s'élève à 3,4 millions d'euros (60 % commission européenne, 20 % cofinancement et 20 % autofinancement). Des recherches de financement complémentaires sont en cours pour diminuer la part d'autofinancement pour les structures bénéficiaires. Un site internet sera bientôt mis en ligne et présentera le projet et ses premières réalisations. Certains membres du GT IBMA sont impliqués dans le projet par l'intermédiaire de différentes instances de gouvernance (comité de pilotage et conseil scientifique).

- **Présentation du projet de guide de gestion des EEE dans les infrastructures linéaires (Christophe Pineau, Cerema Ouest)**

Présentation téléchargeable [ici](#)

Les missions et rôle du Cerema sont rappelés. Concernant les EEE, le Cerema joue un rôle d'expertise et de capitalisation des savoir-faire dans les pratiques de gestion EEE et entretien des routes. Dans ce cadre,

le Cerema a réalisé des retours d'expérience de gestion (sur le modèle IBMA) sur certaines espèces végétales invasives en Pays de la Loire (commande DREAL Pays de la Loire), et accompagne les maitres d'ouvrages (DIR) dans la gestion des espèces exotiques envahissantes. Des actions de recherche sont menées sur les renouées asiatiques avec l'Irstea, et une étude exploratoire est menée sur les conditions d'élimination-valorisation des déchets de plantes envahissantes issus des chantiers d'arrachage/faucardage en tant que biomasse dans une centrale thermique (EDF/Carene/CD44). Différents guides techniques sont produits sur les pratiques de gestion et entretien des aménagements et prennent en compte les EEE.

Dans ce cadre, un guide sur la gestion des EEE et infrastructures de transport a été commandé par la DGALN. Il cible les gestionnaires d'infrastructures routières, ferroviaires et fluviales, apportera des éléments d'identification des EEE, de hiérarchisation des enjeux, de préconisations concernant les travaux neufs, les travaux d'entretien et de requalification et identifiera des bonnes pratiques de gestion.

Sa publication est prévue pour 2017. Ce guide viendra compléter les guides existants et récemment publiés sur la gestion des EEE sur les sites d'entreprise ([UICN France, 2016](#)), les chantiers de travaux publics ([FNTP, 2016](#)) et les sites de carrières ([UNPG, 2014](#)). Le Cerema pourra solliciter le GT IBMA et ses membres pour d'éventuelles relectures.

• Points divers – Autres actualités

Roland Matrat (Dreal Pays de la Loire) souhaite partager avec le groupe des éléments de réflexion préliminaires concernant l'élaboration d'un programme de recherche-action sur les espèces végétales exotiques envahissantes et la biodiversité en zones humides.

Actuellement, malgré l'amélioration des connaissances sur la gestion et la mise en relai d'acteurs, les actions de gestion engagées restent souvent isolées et les acteurs demandent un accompagnement. Les connaissances sur la biologie des espèces, l'évolution avec le changement climatique, les impacts, les perceptions restent insuffisantes. Il est aussi observé qu'il est difficile de passer de l'expérimentation à la pratique et les retours d'expérience de gestion sont difficiles à capitaliser.

L'émergence d'un projet de recherche action permettrait de répondre à cette problématique et de financer un certain nombre d'actions. Au-delà des aspects techniques et scientifiques qui restent à clarifier (portée géographique du projet, espèces cibles, milieux ?), plusieurs difficultés subsistent : l'identification d'une structure qui pourrait jouer un rôle de pilote et porter le projet, le financement à trouver pour monter le projet et les pistes de financement à explorer (Life, Plan Loire ?), qui conditionneront les objectifs et les moyens de ce projet.

Les membres du GT IBMA sont invités à réagir sur la note de projet produite par Roland Matrat.

Version du 10 janvier 2017

Rédaction : Emmanuelle Sarat.

Relectures : Alain Dutartre, Nicolas Poulet et Yohann Soubeyran.

Liste des participants

Nom Prénom	Structure
ALBERT Arnaud	FCBN
BEISEL Jean-Nicolas	ENGEES
CHAMBAUD François	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
DAMIEN Jean-Patrice	PNR Brière
DELAGE Didier	OIEAU
DOMINGUES Coraline	CEN Basse-Normandie
DUTARTRE Alain	Expert indépendant
FRIED Guillaume	ANSES
GUEDON Gérald	FREDON Pays de la Loire
GUILLOUET Jérôme	FNPF
LABADESSE Myriam	SHF

MATRAT Roland
NOGARO Géraldine
PINEAU Christophe
POULET Nicolas
PREVOT Céline
SARAT Emmanuelle
SOUBEYRAN Yohann
THIEBAULT Gabrielle
TROUVE Matthieu
VARRAY Sylvie

Dreal Pays de la Loire
EDF R&D
CEREMA Ouest
Onema DAST
Service Public de Wallonie
UICN France
UICN France
Univ Rennes
CEN Centre
FCEN

Excusés

Loïc Anras (FMA)
François Boca (Syndicat Mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance)
Maud Berronneau (Cistude Nature)
Bernard Breton (FNPF)
Mikael Cheptou (Sita France)
Marc Collas (Onema)
Grégory Decoster (VNF)
Pierre Ehret (MAAF)
Maxime Guérin (Plante & Cité)
Blanche Gomez (Audicce)
David Happe (DREAL AURA)
Marianne Hédont (Plante & Cité)
Jacques Haury (AgroCampusOuest)

Paul Hurel (ONCFS)
Florent Lamand (Onema)
Lausecker Pierre-Olivier (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
Florian Kirchner (UICN France)
Jean-François Maillard (ONCFS)
Florence Ménez (Laboratoire d'anthropologie sociale (Paris))
Claude Miaud (CNRS)
Serge Muller (MNHN)
Nicolas Pipet (IIBSN)
Nina Richard (Université de Tours)
Nirmala Séon-Massin (ONCFS)
Jessica Thévenot (SPN – MNHN)
Florence Thinzilal (FMA)